

BIODIVERSITE

BIODIV – IFBANR2007

Appel à Projets 2007

**Date limite d'envoi des projets simplifiés de
recherche :**

02/03/07 (à 12H)

MOTS CLES :

Agriculture, Année Polaire Internationale, Biodiversité, Biodiversité intraspécifique, Changement climatique, Elevage, Changement global et santé, Conservation, Ecologie, Ecosystème, Espace rural, Environnement et pathogénicité, Expérimentation, Forêt, Ressources Génétique, Hydrographie, Lacs, Littoral, Mangrove, Modélisation, Nature ordinaire, Observatoires, Océan, Périurbain, Récifs coralliens, Rivières, Sciences Humaines et sociales, Urbain

La mise en œuvre de l'appel à projets est réalisée par l'**IFB** (Institut Français de la Biodiversité) dont la personnalité morale est l'**INRA** et qui a été mandaté par l'ANR pour assurer la conduite opérationnelle de l'évaluation scientifique, l'administration des dossiers d'aide étant assurée par l'unité support INRA.

Informations importantes

Date limite d'envoi des **projets simplifiés** sous forme électronique :

02/03/07 à 12H, à l'adresse :

ifbanr2007@gis-ifb.org

Et

Date limite d'envoi des **projets simplifiés** sous forme papier reliés (trois exemplaires dont un original et deux copies) :

02/03/ 07 à 24H, cachet de la poste faisant foi, à l'adresse :

**Institut Français de la Biodiversité (GIS IFB)
Programme ANR Biodiversité 2007
57 rue Cuvier – CP 41
75231 Paris cedex 05**

Contacts :

Correspondants dans l'unité support de l'ANR :

- pour toute information de nature technique ou scientifique concernant l'appel à projets (AAP) :

Magali Ravoux (ifbanr2007@gis-ifb.org) ; tél. : + 33 1 40 79 53 65

- pour toute information de nature administrative et financière :

Christiane Bolé (christiane.bole@paris.inra.fr) ; tél : +33 1 42 75 91 53

Responsable de programme ANR : **Michel Griffon** assisté de **Anne Portier** (anne.portier@agencerecherche.fr) ; tél. : + 33 1 78 09 80 31

Il est recommandé aux proposant :

1. de lire attentivement l'ensemble du présent document et le règlement relatif aux modalités d'attribution des aides de l'ANR avant de déposer un projet de recherche
2. de ne pas attendre la date limite d'envoi des projets pour réaliser leur soumission de projet de recherche par voie électronique.
3. de consulter si besoin **l'Institut Français de la Biodiversité**, unité support de l'ANR (de préférence par courrier électronique) et si besoin, le responsable de programme pour l'ANR.

<http://www.agence-nationale-recherche.fr>

Sommaire

1. Contexte et objectifs de l'appel à projets	4
2. Champ de l'appel à projets	5
2.1. Axes thématiques	5
2.2. Caractéristiques générales des projets	6
3. Critères d'éligibilité et d'évaluation	8
3.1. Critères d'éligibilité	8
3.2. Critères d'évaluation	8
4. Dispositions générales pour le financement	9
5. Modalités relatives aux pôles de compétitivité	10
6. Modalités de soumission	11
6.1. Projets simplifiés	11
6.2. Projets complets	11
Annexes	13
1. Procédure de sélection	13
2. Modalités relatives aux pôles de compétitivité	14
3. Définitions	14

1. Contexte et objectifs de l'appel à projets

Ce troisième appel à projets s'inscrit dans le mouvement que la conférence de Paris « Biodiversité, Science et Gouvernance » de 2005 a insufflé. D'autres actions et conférences tenues dans le même esprit ont eu lieu depuis, par exemple la conférence OSCE1 de Diversitas, à Mexico en Novembre 2005. (<http://www.diversitas-international.org/>) ou la mise en place de l'ERA-net BIODIVERSA, piloté par l'IFB pour la période 2004-2008 (<http://www.eurobiodiversa.org/>). Ces actions ont attiré l'attention sur la nécessité de passer à des recherches de plus grande ambition scientifique et d'échelle supérieure. On entend ici par changement d'échelle non pas un changement d'échelle géographique (bien que souhaitable dans certains cas), mais **un changement d'échelle dans l'ambition scientifique et la structuration de la communauté scientifique**. *A priori*, une thématique donnée devrait pouvoir être couverte par un, voire deux projets réunissant la plupart des acteurs clefs français.

L'Appel à Projets (AAP) 2007 reflète aussi le souhait que **soient particulièrement approfondies les problématiques qui ont été insuffisamment abordées** par les communautés scientifiques dans les réponses apportées en 2005 et 2006, **en particulier la thématique de la conservation de la biodiversité et la gestion des écosystèmes**. Il en va de même pour l'utilisation de la modélisation et d'outils quantitatifs qui ont été singulièrement absentes. **Il y a donc un déficit de projets de recherche finalisée sur la gestion de la biodiversité** ainsi que de projets **favorisant expérimentation et modélisation**. Le programme Biodiversité reste donc un programme interdisciplinaire de recherche cognitive et finalisée qui couvre l'ensemble des recherches relatives à la biodiversité. **L'AAP 2007 souhaite favoriser les aspects dynamiques (process). Les aspects descriptifs (patterns), dès lors qu'ils sont clairement associés à ces aspects dynamiques, seront aussi considérés.**

2. Champ de l'appel à projets

2.1. Axes thématiques

L'AAP se fonde principalement sur les axes prioritaires de la **Stratégie nationale de recherche sur la biodiversité** (<http://www.gis-ifb.org/publications>). Il est proposé en 2007 de focaliser les recherches sur trois de ces axes, en insistant plus particulièrement sur les axes 3 et 4:

- **Thème 1: Comprendre la dynamique de la biodiversité et prédire ses changements en milieux naturels et artificialisés ou contrôlés** : les projets pourraient notamment
 - favoriser le développement de recherches innovantes pluridisciplinaires permettant une approche fonctionnelle de la biodiversité ;
 - **soutenir l'émergence de modèles et de simulation mathématique et informatique de la dynamique des systèmes permettant de comprendre et de prédire les interactions et les effets des changements climatiques sur la biodiversité et sur le devenir de la biosphère et des sociétés ;**
 - **soutenir les approches expérimentales permettant la validation de modèles conceptuels et numériques par l'analyse et le suivi des systèmes écologiques réels.**
 - soutenir des dispositifs d'observation à long terme et conforter des bases de données dynamiques (métadonnées) ;
 - s'intéresser aux zones particulièrement anthropisées (zones agricoles et forestières exploitées, zones littorales)
 - s'intéresser aux milieux riches en biodiversité de l'Outre Mer Français en ce qu'ils peuvent être exemplaires pour la compréhension de la biodiversité et de son évolution en général.

- **Thème 2: Évaluer les impacts écologiques, économiques et sociaux des changements de biodiversité et les relations entre sociétés et biodiversité** : les projets pourraient notamment
 - soutenir les approches à l'interface de l'écologie et des sciences sociales afin de prédire les conséquences économiques et sociales des changements de biodiversité.
 - **soutenir les recherches sur la diversité génétique sur des espèces fortement travaillées par les sociétés**
 - **développer les approches écologiques des problèmes de santé en souhaitant la rencontre avec les domaines de la médecine et de l'environnement : effets de l'aménagement du territoire sur la santé, changements globaux, variations environnementales et conséquences en termes de développement de la pathogénicité.**

- **Thème 3 : Développer des pratiques d'utilisation durable et de conservation des espèces et de leurs habitats** : les projets pourraient notamment
 - analyser les bases des choix de société menant à l'érosion ou à la préservation de la biodiversité ;
 - développer des approches innovantes visant à orienter dans un sens favorable les usages et la conservation de la biodiversité ;
 - faciliter les relations entre recherche et gestion des écosystèmes dans les zones particulièrement anthropisées : zones agricoles et forestières exploitées, zones littorales.

2.2. Caractéristiques générales des projets que les proposant sont encouragés à prendre en compte

- Interdisciplinarité

Bien que la mobilisation des sciences humaines et sociales soit indispensable à la compréhension de la dynamique de la biodiversité, celles-ci n'ont ni atteint un niveau de représentation suffisant, ni un niveau d'intégration interdisciplinaire satisfaisant lors des deux premiers AAP. Un soin particulier doit donc être apporté à l'intégration des sciences humaines et sociales dans les protocoles lorsque cela est rendu nécessaire par le thème qui est traité.

- Approches méthodologiques particulières

Au cours des deux premiers appels à projets, une majorité des projets acceptés était essentiellement de nature cognitive, laissant aussi relativement peu de place aux approches expérimentales, *in situ* ou *ex situ*, et modélisatrices (interactions changements globaux et biodiversité, scénario d'évolution de la biosphère pour l'aide à la décision et à l'adaptation des sociétés). Une autre constatation est que peu de projets de recherche finalisée sont arrivés jusqu'au terme du processus de sélection. Il est donc souhaité **que les approches modélisatrices, les approches expérimentales et les recherches finalisées soient particulièrement développées en relation avec les points suivants** :

- Biodiversité et gestion des ressources ;
- Biodiversité soumise à exploitation (y compris fondement théorique) ;
- Scénarios climatiques régionalisés et conséquences sur la biodiversité et sur les systèmes naturels et sociaux ;
- Biodiversité et santé (de manière complémentaire aux autres AAP de l'ANR (voir axe 2)) : aménagement du territoire, observatoires (espèces animales, végétales et microbiennes) ;
- Évaluation économique de la biodiversité, et des services que les humains en retirent : évaluation économique de l'irréversibilité de l'érosion de la biodiversité. Méthodologie d'évaluation et d'intégration dans les évaluations de projets d'infrastructures, d'aménagement de l'espace, ou industriels.

- Recommandation concernant les types d'objets de recherche (en particulier de milieux) à privilégier :

- **Zones agricoles et forestières exploitées :** L'agriculture et l'exploitation forestière modifient la biodiversité des milieux de manière importante. Dans beaucoup de régions du monde, l'extension des surfaces cultivées se fait par une transformation radicale du milieu originel ; dès lors se pose la question de transformations alternatives permettant la préservation de certains niveaux de biodiversité. De même, peut-on améliorer les méthodes d'exploitation forestière pour préserver le mieux possible la biodiversité ? Complémentairement, peut-on, dans les régions où l'agriculture a fortement réduit la biodiversité améliorer celle-ci ? Peut-on aussi améliorer la biodiversité de massifs forestiers fortement dégradés ?

- **Zones littorales :** Plus de la moitié des 6 milliards d'individus que représente actuellement la population humaine mondiale vit à moins de 50 km des côtes. Toutes les prévisions indiquent que l'occupation et l'évolution de l'artificialisation de cette zone ne va cesser de croître rapidement. L'augmentation des populations côtières, permanentes ou saisonnières, qui se généralise à l'échelle de la planète, pèse lourdement sur l'environnement marin et sa biodiversité, y compris ses ressources. Les estuaires, les deltas, les zones humides, les plages et les eaux côtières, en particulier les récifs coralliens, ainsi que la faune et la flore qu'ils abritent, sont menacés par les effets de la pollution et de la perte d'habitats, auxquels s'ajoutent ceux inévitables, des changements climatiques. Il y a donc lieu de prendre en compte spécialement tous les aspects relevant de la biodiversité dans une bande d'une centaine de kilomètres en deçà du trait de côte et jusqu'à la limite de la zone d'influence terrestre en mer, tant du point de vue écosystémique que du point de vue développement durable et adaptation des sociétés au changement global.

- **Biodiversité intra-spécifique et ressources génétiques :** Les projets portant sur la biodiversité intra-spécifique des ressources génétiques utilisables par l'homme sont également éligibles.

- **Milieux polaires :** l'Année Polaire Internationale (API) 2007-2008, va être l'occasion de fédérer les recherches sur la biodiversité marine et terrestre des régions des hautes latitudes et son évolution actuelle apparaît amplifiée et plus rapide qu'ailleurs.

3. Critères d'éligibilité et d'évaluation

Sont décrits ci-après les critères d'éligibilité et d'évaluation utilisés au cours de la procédure de sélection décrite en annexe (§1).

3.1. Critères d'éligibilité

Pour être éligible, le projet doit satisfaire les conditions suivantes :

- Le coordinateur du projet ne doit **pas être membre du comité d'évaluation** du programme;
- Les dossiers sous forme électronique et sous forme papier (les deux documents doivent être identiques) doivent être soumis **dans les délais**, au format demandé et être complet ;
- Le projet doit **entrer dans le champ** de l'appel à projets ;
- La durée du projet doit être de **3 ans ou 4 ans** ;
- Les projets doivent réunir **au moins deux partenaires** ; mais la nécessaire interdisciplinarité amène logiquement à en réunir un plus grand nombre ;
- Le coût complet du **projet doit être supérieur à 500 000 € TTC.**

Important : Les dossiers ne satisfaisant pas aux critères d'éligibilité ne seront pas soumis à avis d'expert extérieur et ne pourront en aucun cas faire l'objet d'un financement de l'ANR.

3.2. Critères d'évaluation

Les projets seront examinés selon les critères suivants:

- **Pertinence de la proposition au regard des orientations de l'appel à projets :**
 - o adéquation aux axes thématiques de l'appel à projets (cf. § 2.1) ;
 - o adéquation aux caractéristiques « recommandées » des projets (cf. § 2.2).
- **Qualité scientifique et technique :**
 - o excellence scientifique en terme de progrès des connaissances vis-à-vis de l'état de l'art ;
 - o caractère novateur, selon les cas en terme de thématique, de progrès des connaissances, d'innovation technologique ou de perspectives d'innovation par rapport à l'existant ;
 - o levée des verrous scientifiques ou technologiques.
- **Méthodologie, qualité de la construction du projet et de la coordination :**
 - o positionnement par rapport à l'état de l'art ou de l'innovation méthodologique,
 - o faisabilité scientifique et technique du projet, choix des méthodes,
 - o structuration du projet, rigueur de définition des résultats finaux (livrables), identification de jalons,
 - o qualité du plan de coordination en particulier de l'interdisciplinarité, (ainsi que expérience, gestion financière et juridique du projet),

- stratégie de valorisation et de protection des résultats du projet, gestion des questions de propriété intellectuelle.
- **Impact global du projet :**
 - utilisation ou intégration des résultats du projet par la communauté scientifique, et impact du projet en termes d'acquisition de savoir-faire,
 - lorsque la question se pose, approche des questions d'impact sur l'environnement.
- **Qualité du consortium¹ :**
 - niveau d'excellence scientifique ou d'expertise des équipes,
 - adéquation entre partenariat et objectifs scientifiques et techniques,
 - complémentarité du partenariat,
 - implication majoritaire des chercheurs permanents par rapport aux CDD,
 - ouverture à de nouveaux acteurs,
 - participation d'équipes de Pays du Sud lorsque les objets de recherche concernent des milieux situés dans leur pays (voir ci-après).
- **Adéquation projet – moyens et faisabilité du projet :**
 - Vraisemblance du calendrier,
 - justification de l'aide demandée : prise en compte des coûts de coordination,...

4. Dispositions relatives au financement

Le financement attribué par l'ANR à chaque partenaire sera apporté sous forme d'une aide non remboursable, selon les dispositions du « Règlement relatif aux modalités d'attribution des aides de l'ANR », disponible sur le site internet de l'ANR.

Seuls pourront être bénéficiaires des aides de l'ANR les partenaires résidant en France, les laboratoires associés internationaux des organismes de recherche et des établissements d'enseignement supérieur et de recherche français ou, les institutions françaises implantées à l'étranger. Toutefois, la participation de partenaires étrangers est possible :

- Soit s'ils assurent leur propre financement dans le projet,
- Soit, s'ils sont en position de prestataires de service de partenaires du projet financé par l'ANR.

Important : L'ANR n'attribuera pas d'aides de montant inférieur à 15 000 € à un partenaire d'un projet.

¹ Pour un projet partenarial « organisme de recherche/entreprise », la labellisation du projet par un pôle de compétitivité (cf. § 5) est considérée comme un indicateur de qualité. Cet indicateur sera pris en compte dans le cadre de l'examen par le comité de pilotage. Il est rappelé qu'il n'est pas nécessaire que tous les partenaires d'un projet soient membres du pôle ou localisés dans sa région pour que ce projet puisse bénéficier du label de "projet de pôle".

Pour les entreprises², le **taux maximum** d'aide de l'ANR est le suivant :

Dénomination	Taux maximum d'aide pour les PME ³	Taux maximum d'aide pour les entreprises autres que PME ³
Recherche fondamentale ⁴	50% des dépenses éligibles	50% des dépenses éligibles

- Thèses et CDD

Les projets pourront comporter non seulement des **moyens matériels** (fonctionnement, équipements), mais aussi permettre des **recrutements sous contrat à durée déterminée (CDD) de jeunes scientifiques, doctorants sous réserve de l'accord d'une Ecole Doctorale et de perspectives de débouchés après thèse, post doctorants, d'ingénieurs et de techniciens. Les demandes de recrutement devront être dûment motivées.** En particulier, concernant les CDD qui seraient offerts à des jeunes inscrits en thèse ou pouvant s'inscrire en thèse : il sera demandé au comité d'évaluation 1) de **vérifier que dans le projet le sujet de thèse et l'encadrement proposés sont satisfaisants**, 2) **en cas de demandes trop nombreuses le comité d'évaluation proposera les projets à soutenir. Le financement qui serait accordé par l'ANR ne préjuge en rien de l'autorisation de l'université pour l'inscription en thèse.**

5. Modalités relatives aux pôles de compétitivité

Les partenaires du projet pourront mentionner si le projet fait partie des projets labellisés, ou en cours de labellisation, par un pôle de compétitivité (ou plusieurs, en cas de projet interpôles).

Les partenaires d'un projet labellisé par un (des) pôle(s) de compétitivité et retenu par l'ANR dans le cadre de cet appel à projets pourront se voir attribuer un complément de financement par l'ANR.

Le partenaire coordinateur ou le(s) partenaire(s) concerné(s) devront transmettre à l'ANR, pour chaque pôle de compétitivité concerné, un formulaire d'attestation de labellisation dûment rempli et signé par un représentant de la structure de gouvernance du pôle, dans un **déla *de six semaines maximum après la date limite d'envoi des projets complets sous forme électronique.*** La procédure à suivre est décrite en annexe (§ 2).

² cf. définitions données en annexe § 3.3

³ en particulier, est une PME une entreprise **autonome** comprenant jusqu'à 249 salariés, avec un chiffre d'affaires inférieur à 50 M€ ou un total de bilan inférieur à 43 M€ (cf. Annexe § 3.3).

⁴ cf. définitions données en annexe § 3.1

6. Modalités de soumission

6.1. Projets simplifiés

Les équipes intéressées devront soumettre dans un premier temps, un projet simplifié de quelques pages en **utilisant le formulaire prévu à cet effet**. Rédigé en français, le projet simplifié comprendra :

- le titre de la proposition de recherche,
- son résumé en 5 lignes,
- les coordonnées du responsable du projet,
- la liste des différentes équipes et des principaux responsables,
- une description succincte du projet, une présentation du savoir faire des équipes participantes,
- le cas échéant, les partenariats envisagés ou conclus avec des acteurs n'appartenant pas à la recherche.

Le formulaire (word) sera mis en ligne sur le site de l'ANR et le site internet dédié de l'IFB au plus tôt la semaine du 15 janvier 2007.

Le projet simplifié devra impérativement être transmis par le partenaire coordinateur :

Sous forme électronique le 02/03/07 à 12h00

et

Par voie postale, en **trois** exemplaires reliés (imprimés recto-verso, un original signé par les responsables d'équipe et deux copies), au plus tard le **02/03/07 à 24h00** le cachet de la poste faisant foi, à l'adresse suivante :

**Institut Français de la Biodiversité (GIS IFB)
 Programme ANR Biodiversité 2007
 57 rue Cuvier – CP 41
 75231 Paris Cedex 05**

Un accusé de réception sous forme électronique sera envoyé au coordinateur par l'unité support.

Pour les projets présélectionnés, un projet complet devra être ensuite soumis selon les modalités ci-après.

6.2. Projets complets

Le dossier de soumission à l'appel à projets devra comporter l'ensemble des éléments nécessaires à l'évaluation scientifique et technique du projet.

Les éléments du dossier de soumission, (Word), seront mis en ligne sur le site internet de l'ANR ou site internet dédié de l'IFB, à la fin du mois de mars 2007.

La description scientifique et technique du projet devra être rédigée de préférence en anglais. Au cas où la description scientifique et technique serait rédigée en français, le coordinateur du projet concerné devra fournir une traduction en anglais à l'IFB, unité support de l'ANR, dans un délai de dix jours, si le comité d'évaluation désigne un ou des experts externes étrangers non francophones pour les expertises.

Les dossiers soumis sous forme électronique et sous forme papier devront comporter les mêmes éléments.

Le **dossier de soumission** devra impérativement être transmis par le partenaire coordinateur :

1. **sous forme électronique** au plus tard le **14/05/2007 à 12h00** à l'adresse suivante :

ifbanr2007@gis-ifb.org

Et

2. **sous forme papier** par voie postale au plus tard le **14/05/2007 à 24h00**, en 3 exemplaires reliés (imprimés recto-verso, 1 original signé et 2 copies) le cachet de la poste faisant foi, à l'adresse suivante :

**Institut Français de la Biodiversité (GIS IFB)
Programme ANR Biodiversité 2007
57 rue Cuvier – CP 41
75231 Paris cedex 05**

Un **accusé de réception sous forme électronique** sera envoyé au coordinateur par l'unité support.

La **lettre d'engagement** devra être postée (pli recommandé avec accusé de réception) au plus tard **3 semaines après l'envoi sous forme papier du dossier de soumission** (cachet de la poste faisant foi), à la même adresse.

Pour tout renseignement, les personnes à contacter, de préférence par courrier électronique, sont :

- pour toute information de nature scientifique et technique concernant l'appel à projets :

Magali Ravoux (ifbanr2007@gis-ifb.org); tél. : + 33 1 40 79 53 65

- pour toute information de nature administrative et financière :

Christiane Bolé (christiane.bole@paris.inra.fr) ; tél : +33 1 42 75 91 53

Annexes

1. Procédure de sélection

Les principales étapes de la procédure de sélection sont les suivantes :

- Examen de l'éligibilité des projets simplifiés
- **Evaluation et sélection des projets simplifiés** par un comité d'évaluation
- Evaluation des projets complets par des experts extérieurs
- **Audition** des porteurs de projet et Evaluation des projets par le comité d'évaluation après réception des avis des experts extérieurs
- **Examen des projets** par le comité de pilotage et **proposition d'une liste des projets à financer** par l'ANR (liste principale et éventuellement liste complémentaire)
- Etablissement de la **liste des projets sélectionnés** par l'ANR (liste principale et éventuellement liste complémentaire) et publication de la liste
- Envoi aux coordinateurs des projets non sélectionnés d'un avis synthétisé des comités
- Publication de **la liste des projets retenus** pour financement

Les rôles respectifs des principaux acteurs de la procédure de sélection sont :

- Le **comité d'évaluation**, composé de membres des communautés de recherche concernées, français ou étrangers, issus de la sphère publique ou privée, a pour mission d'évaluer les projets et de les répartir dans trois catégories : A (recommandés), B (acceptables), et C (rejetés).
- Les **experts extérieurs** désignés par le comité d'évaluation, donnent un avis écrit sur les projets. Au moins deux experts sont désignés pour chaque projet.
- Le **comité de pilotage** composé de personnalités qualifiées et de représentants institutionnels a pour mission de proposer à partir des travaux du comité d'évaluation, une liste de projets à financer par l'ANR.

Les dispositions de la charte de déontologie doivent être respectées par les personnes intervenant dans la sélection des projets, notamment les dispositions liées à la confidentialité et aux conflits d'intérêt. La charte de déontologie de l'ANR est disponible sur son site internet.

Les modalités de fonctionnement et d'organisation des comités d'évaluation et de pilotage sont décrites dans des documents disponibles sur le site internet de l'ANR.

La composition des comités du programme est affichée sur le site internet de l'ANR

www.agence-nationale-recherche.fr

2. Modalités relatives aux pôles de compétitivité

Le formulaire d'attestation de labellisation d'un projet par un pôle de compétitivité se trouve avec l'ensemble des documents téléchargeables constituant le dossier de soumission.

Le partenaire coordinateur ou le(s) partenaire(s) concerné(s) devront :

- transmettre le formulaire renseigné sous forme électronique à la structure de gouvernance de chaque pôle de compétitivité concerné (un projet interpôles peut faire l'objet d'une labellisation par chacun des pôles concernés) ,
- réceptionner une version papier dûment signée de l'attestation de labellisation, en cas d'accord du pôle pour la labellisation, pour chaque pôle concerné,
- transmettre :
 - o à l'ANR la(les) attestation(s) de labellisation dûment signée(s) par courrier ou par fax (coordonnées indiquées sur le formulaire),
 - o à l'unité support (le cas échéant) une copie de la(les) attestation(s) de labellisation dûment signée(s) par courrier ou par fax (coordonnées indiquées sur le formulaire).

Les attestations dûment signées devront être transmises à l'ANR dans un délai de **six semaines maximum après la date limite d'envoi des projets complets sous forme électronique.**

3. Définitions

3.1 Définitions relatives aux différents types de recherche

- 1) **Recherche fondamentale** : Par ce terme, la Commission Européenne entend « une activité visant un élargissement des connaissances scientifiques et techniques non liées a priori à des objectifs précis industriels ou commerciaux » (JOCE 28/02/2004 L 63/23).
- 2) **Recherche industrielle** : Par ce terme, la Commission Européenne entend « la recherche planifiée ou des enquêtes critiques visant à acquérir de nouvelles connaissances, l'objectif étant que ces connaissances puissent être utiles pour mettre au point de nouveaux produits, procédés ou services ou entraîner une amélioration notable des produits, procédés ou services existants » (JOCE 28/02/2004 L 63/23).
- 3) **Développement pré-concurrentiel** : Par ce terme, la Commission Européenne entend « la concrétisation des résultats de la recherche industrielle dans un plan, un schéma, ou un dessin pour des produits, procédés ou services nouveaux, modifiés ou améliorés, qu'ils soient destinés à être vendus ou utilisés, y compris la création d'un premier prototype qui ne pourra pas être utilisé commercialement. Elle peut en outre comprendre la formulation conceptuelle et le dessin d'autres produits, procédés ou services ainsi que des projets pilotes, à condition que ces projets ne puissent pas être convertis ou utilisés pour des applications industrielles ou une exploitation commerciale. Elle ne comprend pas les modifications de routine, procédés de fabrication, services existants et autres opérations en cours, même si ces modifications peuvent représenter des améliorations » (JOCE 28/02/2004 L 63/23).

3.2 Définitions relatives à l'organisation des projets

Pour chaque projet, un **partenaire coordinateur** unique est désigné et chacun des autres **partenaires** désigne un **responsable scientifique et technique**.

Partenaire coordinateur : Organisme de recherche ou entreprise d'appartenance du coordinateur.

Coordinateur : Il est le responsable de la coordination scientifique et technique du projet, de la mise en place et de la formalisation de la collaboration entre les partenaires, de la production des livrables du projet, de la tenue des réunions d'avancement et de la communication des résultats. L'organisme auquel appartient le coordinateur est appelé partenaire coordinateur.

Partenaire : unité d'un organisme de recherche ou entreprise.

Responsable scientifique et technique : Il est l'interlocuteur privilégié du coordinateur et est responsable de la production des livrables du partenaire. Pour l'organisme assurant la coordination générale du projet, le responsable scientifique et technique du projet est en général le coordinateur du projet dans son ensemble. Toutefois, notamment dans le cadre de projets de grande taille, la coordination du projet peut être assurée par une tierce personne de la même entreprise ou du même laboratoire.

Projet partenarial organisme de recherche / entreprise : projet de recherche pour lequel au moins un des partenaires est une entreprise, et au moins un des partenaires appartient à un organisme de recherche (cf. définitions au § 3.3 de la présente annexe).

3.3 Définitions relatives aux structures

Organisme de recherche : Est considéré comme organisme de recherche, une entité, telle qu'une **université ou institut de recherche**, quel que soit son statut légal (organisme de droit public ou privé) ou son mode de financement, dont le but premier est d'exercer les activités de recherche fondamentale ou de recherche industrielle ou de développement expérimental et de diffuser leur résultats par l'enseignement, la publication ou le transfert de technologie ; les profits sont intégralement réinvestis dans ces activités, dans la diffusion de leurs résultats ou dans l'enseignement ; les entreprises qui peuvent exercer une influence sur une telle entité, par exemple en leur qualité d'actionnaire ou de membre, ne bénéficient d'aucun accès privilégié à ses capacités de recherche ou aux résultats qu'elle produit. (Document adopté le 22/11/06 par la Commission Européenne⁵)

Entreprise : Est considérée comme entreprise, toute entité, indépendamment de sa forme juridique, exerçant une activité économique. Sont notamment considérées comme telles, les entités exerçant une activité artisanale, ou d'autres activités à titre individuel ou familial, les sociétés de personnes ou les associations qui exercent régulièrement une activité économique (Recommandation 2003/361/CE de la Commission Européenne du 6 mai 2003 concernant la définition des petites et moyennes entreprises⁶)

⁵ Encadrement communautaire des aides d'État à la recherche, au développement et à l'innovation - http://ec.europa.eu/comm/competition/state_aid/reform/rdi_fr.pdf

⁶ JO L du 20.5.2003, p. L 124/39

Petite et Moyenne Entreprise (PME) : La définition d'une PME est celle de la Commission Européenne, figurant dans la Recommandation 2003/361/CE de la Commission Européenne du 6 mai 2003⁷). Notamment, est une PME une entreprise autonome comprenant jusqu'à 249 salariés, avec un chiffre d'affaires inférieur à 50 M€ ou un total de bilan inférieur à 43 M€.

⁷ *id.*

4. Documents spécifiques à l'AAP

▪ Liste des projets financés en 2005

Pour chaque projet est indiqué son titre, le ou les laboratoires participants ainsi que le coordinateur.

CHALOUPE

Changement global, dynamique de la biodiversité marine exploitée et viabilité des pêcheries

IFREMER, départements HMT, STH et EMH

Fabian BLANCHARD

IFREMER, département EM

IRD, CRHMT

CNRS, CERESP (Conservation des Espèces, Restauration et Suivi des Populations)

Ecole Nationale d'Ingénieurs de Brest, Université de Bretagne

Occidentale - Centre Européen de réalité Virtuelle (EPA)

Université du Littoral Côte d'Opale (ULCO)

Université de Bretagne Occidentale CEDEM

BIODIVALLOC

Des productions localisées aux Indications géographiques : quels instruments pour valoriser la biodiversité dans les pays du Sud ?

IRD/MNHN UR169

Marie-Christine CORMIER SALEM

IRD UR168

IRD UR169/ISA, Brasilia

MNHN/CNRS/IRD UMR 5145

CIRAD TERA UR Qualités et territoires, UMR Innovation

ALIENS

Assessment and Limitation of the Impacts of Exotic species in Nationwide insular Systems

CNRS Ecologie, Systématique et Evolution - UMR 8079

Frank COURCHAMP

Université Paul Cézanne, Institut Méditerranéen d'Ecologie et de

Paléoécologie UMR 6116

Université de la Réunion, ECOMAR

MNHN (Ecologie et Gestion de la Biodiversité UMS 2699) et

Université Rennes 1 -CNRS (UMR Ecobio 6553)

INRA Rennes, Station SCRIBE

BOOM

Biodiversity of Open Ocean Micro-calcifiers

CNRS UMR 7144 -UPMC Station Biologique de Roscoff, Equipe

Colomban de VARGAS

"Plancton Océanique

CNRS UMR 7093-UPMC Laboratoire d'Océanographie de Villefranche

Centre Européen de Recherche et d'Enseignement en Géosciences de l'Environnement

Algobank-Caen Microalgal Culture Collection, univ of Caen

CNRS UMR 7628- UPMC Observatoire Océanologique -

Laboratoire Arago

Equipes étrangères participant au projet :

Palaeontology Dept., Natural History Museum, Londres (GB)

Section Biogeoscience, Alfred Wagener Institut for Polar and Marine Research, Bremerhaven (Allemagne)

Biological Sciences, California State University, San Marcos (USA)

MEDchange

Evolution et conservation de la biodiversité marine face au changement global : le cas des communautés à dominance d'espèces longévives de Méditerranée

CNRS UMR 6540 DIMAR Diversité évolution et écologie
fonctionnelle marine

Joachim GARRABOU

CNRS UMR 6134 "Systèmes Physiques pour l'Environnement",
Ajaccio

CNRS UMR 694 MAP-GAMSAU Modèles et simulations pour
l'architecture, l'urbanisme et le Paysage, Marseille

INRA-UNSA UMR 1112 R.O.S.E, Nice

Equipes étrangères participant au projet :

Centre Scientifique de Monaco

NiceFigs

Nouvelles recherches sur l'écologie des communautés : apports du modèle Ficus

CNRS UMR 5175 Centre d'Ecologie Fonctionnelle et Evolutive

Martine HOSSAERT-MCKEY

INRA Centre de Biologie et Gestion des Populations

Conservatoire Botanique de Porquerolles

MICROBES

Microbial Observatories for the Management of Soil Ecosystem Services in the Tropics

IRD UR Séquestration du Carbone et Biofonctionnement des Sols

Jean-Luc CHOTTE

Université Paris XII UMR 137 BioSol

UR Geode, Dakar (établissement public français), université Paris VI

Equipes étrangères participant au projet :

Laboratoire Sol Eau Plante, Station de Kamboinsé INERA

Ouagadougou (EPST)

Centre IRD/ISRA Institut Sénégalais de Recherche Agricole

TSBF Tropical Soil Biology and Fertility Institute (institut
international), Kenya

FOFIFA Centre National de Recherche Appliquée au Développement

Rural (établissement public malgache)

Mobilité

Hétérogénéité spatiale et mobilité de la grande faune : applications à la conservation d'espaces et
d'espèces menacés en Afrique et en Europe

CIRAD EMVT UPR 22 Gestion intégrée de la faune

Marie-Noël de VISSCHER

Laboratoire de Biométrie et Biologie Evolutive UMR – CNRS 5558

Université Claude Bernard, Lyon 1

INRA UR 35 Comportement et écologie de la faune sauvage

IRD Centre de Biologie et de gestion des populations (CBGP)

Odiv

Quantification des effets des changements globaux sur la diversité végétale

CNRS/Université Paris-Sud XI/ ENGREF UMR 8079 Ecologie,
systématique et Evolution

Paul LEADLEY

INRA Equipe Fonctionnement et Gestion de l'Ecosystème prairial,
unité d'Agronomie

Centre d'Ecologie Fonctionnelle et Evolutive, CNRS-UM2-UM1-UM3-
AGRO M-CIRAD

UMR BIOGECO Biodiversité Gènes & Ecosystèmes, INRA –
Université de Bordeaux I

Réseau d'Arboreta Publics (ENGREF-ANB, INRA, ONF, MNHN, UPS)
coordonné par l'ENGREF - Arboretum National des Barres

LECA Laboratoire d'Ecologie Alpine, CNRS, Université Joseph
Fournier Grenoble 1

INRA UMR Ecologie et Ecophysologie forestière

Laboratoire des Sciences du Climat et de l'Environnement (LSCE),
UMR CEA-CNRS 1572

Unité Inventaire et suivi de la Biodiversité (Conservatoire
Botanique National du Bassin Parisien), MNHN-CBNBP, CNRS,
Université Paris VI

DISCOVER

Diversité biologique et fonctionnement des écosystèmes. Interpréter et évaluer des expériences clés en prairie grâce à la modélisation mécaniste

INRA Fonctionnement et gestion de l'Ecosystème Prairial, Unité
d'Agronomie Clermont-Ferrand

Jean-François SOUSSANA

INRA Theix, Unité de Recherche sur les Herbivores (URH)

INRA Lusignan, Unité d'Ecophysologie des Plantes Fourragères
(UGAPF)

INRA Lusignan, Unité de Génétique et Amélioration des Plantes
Fourragères (UEPF)

CNRS Lyon Laboratoire d'Ecologie Microbienne UMR 5557

CNRS Rennes UMR ECOBIO

CNRS Clermont-Ferrand Laboratoire d'Informatique et de
Modélisation (LIMOS) UMR

Unité Expérimentale (UEFE) INRA Lusignan

Equipes étrangères participant au projet :

Max Planck Institut für Biogeochemie, Jena

REMIGE

Réponses comportementales et démographiques des prédateurs marins de l'Océan Indien aux changements globaux

CNRS UPR 1934 Centre d'Etudes Biologiques de Chizé (CEBC)

Henri WEIMERSKIRCH

IRD UR THETIS (Thons tropicaux) 109, Sète

CNRS Laboratoire des Sciences de l'Environnement Marin (LEMAR),
IUEM, Brest

Laboratoire d'Ecologie Marine (ECOMAR), Université de la Réunion

Woodiversity

Diversité des structures de bois et analyse biophysique des stratégies écologiques des ligneux en forêt tropicale humide

INRA UMR Ecologie des Forêts de Guyane (ECOFOG) UMR 2728

Meriem FOURNIER

CNRS ET 745, Kourou

CNRS UMR botAnique et bioinforMatique de l'Architecture des Plantes (AMAP), Montpellier

UMR Physiologie Intégrée des Arbres Fruitières et Forestiers (PIAF)

INRA, Université Blaise Pascal Clermont-Ferrand

CNRS UMR Laboratoire de Mécanique et Génie Civil (LMGC)

CIRAD UPR Production et Valorisation des Bois Tropicaux, Kourou

BioFun

Impacts sur le fonctionnement des Ecosystèmes de la biodiversité intra- et inter-niveaux Trophiques

CNRS Biogéochimie et Ecologie des Milieux Continentaux UMR 7618

Florence HULOT

CNRS Centre d'Etudes Biologiques de Chizé –UPR 1934

CIRAD – Zimbabwe

IRD UMR 137 Laboratoire d'Ecologie des Sols Tropicaux, Bondy

A-BI-ME : (Anthropisation, Biodiversité, MEditerranée) ou

Activités humaines, dynamique et gestion de la biodiversité en milieu méditerranéen

CNRS - CEFE (UMR 5175)

John THOMPSON

Institut des Sciences de l'Evolution (UMR 5554), Université Montpellier 2, CNRS

Laboratoire de Biogéographie et Ecologie des Vertébrés (BEV),

Ecole Pratique des Hautes Etudes

Fondation Sansouire, Station biologique de la Tour du Valat (Arles),

Fondation de droit français

Laboratoire de Biométrie et de Biologie Evolutive (UMR 5558),

CNRS, Université Claude Bernard Lyon I

UMR CNRS INRA 5474 Laboratoire Montpellierain d'Economie

Théorique et Appliquée (LAMETA)

Parc National des Cévennes

CIRAD UPR 37 « Dynamique des forêts naturelles »

Polypléidie

Effet de la polypléidie sur la biodiversité et l'évolution du génome des plante

UMRE CNRS 6553, Université de Rennes, INRA

Malika AINOUCHE

INRA UMR Amélioration des Plantes et de Biotechnologies

Végétales (APBV)

INRA UMR de Génétique Végétale du Moulon

INRA Evry –CNRS, Unité de Recherche en Génomique Végétale

(URGV)

INRA Versailles, Laboratoire de Biologie Cellulaire

▪ Liste des projets financés en 2006

Pour chaque projet est indiqué son titre, le ou les laboratoires participants ainsi que le coordinateur.

ECIMAR : Ecologie Chimique Marine : Indicateurs de Biodiversité et Valorisation

- > Laboratoire de Chimie des Molécules Bioactives et des Arômes, UMR6001 CNRS/Université de Nice, UNSA
- > Muséum National d'Histoire Naturelle, Chimie et Biochimie des Substances Naturelles, UMR5154 CNRS – MNHM USM502 - Paris
- > Institut de Chimie des Substances Naturelles ICSN, UPR2301 CNRS, Gif sur Yvette
- > Laboratoire de Chimie des Biomolécules et de l'Environnement, Centre de Phytopharmacie, Université de Perpignan
- > Diversité, Evolution et Ecologie Fonctionnelle Marine, UMR6540 CNRS – Centre d'Océanologie de Marseille
- > Laboratoire de Pharmacognosie et Biotechnologies, UMR484 INSERM, Université de Clermont-Ferrand
- > Laboratoire des Matériaux à Finalité Spécifique, EA3834, Université du Sud Toulon-Var.

Philippe AMADE

Equipes étrangères participant au projet :

- > Departament d'Ecologia Aquatica. CSIC, Blanes (Espagne)
- > Departament de Biologia Animal.- Univ. Barcelona (Espagne).
- > Institute of Genetics and Marine Biology - Hellenic Centre for Marine Research, Heraklion – Crete

BIOTAS : The Southwest Indian Ocean biodiversity hotspot: a biota-level study of diversification on land and sea

- > Laboratoire d'Ecologie marine, EA8, ECOMAR, Université de la Réunion
- > UMR Peuplement Végétaux et Bio-agresseurs en milieu tropical, CIRAD-Université de la Réunion, UMR_C 2004
- > UMR Evolution et Diversité Biologique, CNRS-Université Paul Sabatier, ENFA
- > Laboratoire des Ecosystèmes Aquatiques tropicaux et Méditerranéens, FRE 2935 CNRS EPHE, Université de Perpignan
- > Laboratoire de l'évolution, des génomes et de la spéciation, CNRS DR4 Gif-sur-Yvette

Henrich BRUGGEMANN

Equipes étrangères participant au projet :

- > Florida Museum of Natural History, University of Florida, USA
- > School of Biological Sciences University of East Anglia, UK

TRANSBIODIV : Biodiversité trans-spécifique neutre et fonctionnelle: Développements théoriques et quantification chez des organismes modèles

- > Laboratoire Evolution, Génomes et Spéciation (LEGS) - UPR CNRS 9034
- > Laboratoire de Génétique et Evolution des Populations Végétales (GEPV) UMR CNRS 8016
- > Fonctionnement et Evolution des Systèmes Ecologiques UMR 7625 CNRS-ENS-Univ P6
- > Biodiversité, Gènes et Communautés (BIOGECO) UMR 1202 - INRA
- > Ecologie, Evolution et Systématique UMR 8079 Université Paris Sud
- > Institut des Sciences de l'Evolution , UMR 5554, Univ. Montpellier II

Marie-Louise CARIOU

BRIDGE : BRIdging Information on tree Diversity in French Guiana and a test of Ecological theories

- > CNRS, Université Paul Sabatier, ENFA - UMR Evolution et Diversité Biologique
 - > INRA, CIRAD, ENGREF, CNRS - UMR ECOFOG Ecologie des Forêts de Guyane
 - > ONF Pôle technique, Office National Forestier - Guyane
 - > CIRAD, CNRS, INRA, IRD, Univ Montpellier II, UMR Architecture et Modélisation des Plantes
 - > Herbar de Guyane (IRD) S 084 Biodival IRD Unit
 - > CNRS/MNHN Département Ecologie et Gestion de la Biodiversité
- Equipes étrangères participant au projet :
- > Université Libre de Bruxelles, Belgique
 - > Royal Botanic Gardens, Kew, Royaume-Uni
 - > Wageningen University, Pays Bas

Jérôme CHAVE

DEEP OASES : Biodiversité des écosystèmes chimiosynthétiques dans l'Océan profond

- > Ifremer - Département Etudes des Ecosystèmes Profonds »
- > CNRS/UPMC, Adaptation et Diversité en Milieu Marin, UMR 7144
- > UMR 6197 Laboratoire de Microbiologie des environnements extrêmes (LM2E)
- > CNRS-UPMC-MNHN-IRD-ENS - Adaptation aux Milieux Extrêmes, Systématique, Adaptation et Evolution UMR7138
- > Laboratoire des Sciences de l'Environnement Marin (LEMAR) UMR CNRS 6539
- > Université de Bretagne Occidentale Laboratoire de Biodiversité et Ecologie Microbienne, EA3882

Daniel DESBRUYERES

FUNDIV : Conservation et exploitation de la diversité fonctionnelle des communautés d'ectomycorhizes dans les écosystèmes forestiers

> INRA, Université Nancy 1, UMR 1136 Interactions Arbres-Microorganismes

Jean GARBAYE

> INRA UMR BIOGECO

> CNRS, Université Lyon 1, et USC INRA 1193 - Ecologie Microbienne UMR 5557

> INRA Rhizosphère & Symbiose, UMR 1222, Montpellier

> CNRS, CEFE UMR 5175, Equipe Interactions Biotiques

Equipes étrangères participant au projet :

> Swiss Federal Research Institute WSL, research division Biodiversity

> Chair for Soil Ecology, Technical University of Munich (TUM)

InBioProcess : Biodiversité et processus écologiques aux interfaces eaux souterraines/eaux de surface pour une gestion durable des eaux souterraines

> CNRS UMR 5023 Ecologie des Hydrosystèmes Fluviaux - Université Lyon 1

Janine GIBERT

> CNRS UMR 6553 Ecobio "Ecosystèmes, Biodiversité, Evolution" - Université Rennes 1

> Université Paul Cézanne et CNRS UMR 6116 - Institut Méditerranéen d'Ecologie et de Paléocécologie

> CNRS UMR 5172 Laboratoire DYNAMIQUE de la Biodiversité Université Toulouse III

> CNRS/UPS UMR 5177 - Ecologie des Hydrosystèmes Université Toulouse III

> CEMAGREF UR Qualité des Eaux

BioInv-41 : Etude des invasions biologiques à partir d'introductions intentionnelles et non intentionnelles d'insectes

> INRA-Université de Nice-Sophia Antipolis, Equipe de biologie des populations en interaction (BPI), UMR 1112

> INRA-ENSAM-CIRAD-IRD UMR 1062, Centre de Biologie et de Gestion des Populations

Thomas GUILLEMAUD

> INRA Unité Expérimentale 1254 de Lutte Biologique

> IRD UR R072 - Biodiversité et évolution des complexes plante - insectes ravageurs - antagonistes

> CNRS/Université Toulouse III/ENFA Laboratoire d'Agroécologie de l'Ecole nationale de Formation agronomique; UMR 5174 « Evolution et diversité biologique »

> IRD UR R072 - Biodiversité et évolution des complexes plante - insectes ravageurs – antagonistes ICIPE

Equipes étrangères participant au projet : > European Biological Control Laboratory of the United States Department of Agriculture

> Iowa State University, USA

> University of Nebraska - Lincoln, USA

> University of Minnesota, USA

> Université Libre de Belgique, Belgique

> Cambridge, UK

> CAB International Switzerland Centre, Suisse

AMAZ_BD : Biodiversité des paysages Amazoniens. Déterminants socio-économiques et production de biens et services écosystémiques

- > IRD/Univ. Paris VI/XII, UMR 137 - BIOSOL
- > UMR CNRS 5603, Société environnement territoire Univ. Pau
- > CIRAD-UPR 36, Ressources Forestières et politiques publiques
- > E.A. 6713-ECODIV, Univ. Rouen, Etude et Compréhension de la Biodiversité
- > UMR 5023 CNRS Ecologie des Hydrosystèmes Fluviaux
- > CIRAD-GREEN, Gestion des Ressources Renouvelables et de l'Environnement

Patrick LAVELLE

Equipes étrangères participant au projet :

- > Centro Internacional de Agricultura Tropical- Dept of Envirt. Reserach, Colombie
- > Universidad de la Amazonia (Florencia, Caqueta), Colombie
- > UNIVALLE , Universidad del Valle, Cali, Colombie
- > Universidad Tecnologica de Pereira, Dept of Environment, Colombie
- > Universidad Federal do Para (Nucleo de Estudio da Agricultura Familiar), Brésil
- > UFPA- Laboratório Sócio-agronômico do Tocantins, Brésil
- > Museu Paraense Emilio Goeldi, Brésil
- > Universidade Federal Rural da Amazonia, Brésil

FRESHWATER FISH DIVERSITY : Modèles prédictifs de la diversité spécifique et fonctionnelle des communautés de poissons d'eau douce : outils de réponse aux effets de l'anthropisation et du changement climatique annoncé

- > IRD/Univ. Paris VI/XII, UMR 137 - BIOSOL
- > UMR CNRS 5603, Société environnement territoire Univ. Pau
- > CIRAD-UPR 36, Ressources Forestières et politiques publiques
- > E.A. 6713-ECODIV, Univ. Rouen, Etude et Compréhension de la Biodiversité
- > UMR 5023 CNRS Ecologie des Hydrosystèmes Fluviaux
- > CIRAD-GREEN, Gestion des Ressources Renouvelables et de l'Environnement

Thierry OBERDORFF

Equipes étrangères participant au projet :

- > ULRA Univ. Mayor de San Simon Cochabamba Bolivie
- > Univ. Federal de Goiás, Brésil
- > Department of Physical Geography, Utrecht University, The Netherlands
- > University of New Hampshire (USA)

ECOMIC-RMQS : Microbio-géographie à l'échelle de la France par l'application d'outils moléculaires au réseau Français de mesures de la qualité des sols (RMQS)

- > INRA/UB, UMR 1229 Microbiologie et Géochimie des Sols
- > INFOSOL INRA
- > CEGELY Centre de Génie Electrique de Lyon (CEGELY UMR 5005)
- > CNRS Laboratoire de Biometrie et Biologie Evolutive – UMR 5558 LBB Lyon
- > CNRS CEFE UMR 5175

Lionel RANJARD

ECOKELP : Dynamique de la biodiversité des forêts d'algues brunes des hémisphères nord et sud : aspects écologiques, sociaux et économiques

- > CNRS/UPMC, UMR 7144 « Adaptation & diversité en Milieu marin », Roscoff
- > Université de Bretagne Occidentale, Centre de Droit et d'Economie de la Mer, EA 2221
- > CNRS-UPMC, Biochimie des défenses des algues (BDA)-UMR7139
- > IFREMER, Laboratoire de Biologie halieutique Ifremer Brest.
- > « Equipe Phycologie et Production primaire » FRE 2816, Station Marine de Wimereux, CNRS/LILLE 1

Myriam VALERO

Equipes étrangères participant au projet :

- > CASEB « Centre for Advanced Study in Ecology and Biodiversity» PUC « Pontifica Universidad de Chile» Santiago, Chili
- > MAREE-« Marine Ecology and Evolution», CMAR - Centre of Marine Sciences, University of Algarve Faro, Portugal

PICOFUNPAC : Diversité fonctionnelle du picoplancton photosynthétique dans la région la plus oligotrophe de l'Océan Mondial (Pacifique Sud-Est)

- > CNRS/UPMC, UMR 7144 « Adaptation & diversité en Milieu marin », Roscoff
- > Université de Bretagne Occidentale, Centre de Droit et d'Economie de la Mer, EA 2221

Daniel VAULOT

Equipes étrangères participant au projet :

- > Department of Oceanography & Center for Oceanographic Research – COPAS, University of Concepcion, Concepcion, Chile (Non-profit Private University)
- > Norwegian institute for Water Research, Brekkeveien 19, 0884 Oslo, Norway (Public Research Agency)
- > Department of Biological Sciences, University of Warwick, Gibbet Hill Road, Coventry, CV4 7AL, Royaume-Uni

IFORA : Les îles forestières africaines : modèle d'une nouvelle approche de la dynamique de structuration de la biodiversité

- > MNHN-CNRS + EPHE, UMR 5202, Dept Systématique & Evolution
- > EGEE Univ Marseille
- > CIRAD forêts, Biogéographie et phylogéographie des Meliaceae et des Burseraceae UPR 36 et UPR 67
- > CNRS CEFE, UMR 5175, Montpellier
- > IRD UR O72 - UPR 9034 CNRS, The current structuring of insect populations and communities as an indicator of the geological and paleo-phytogeographical history of the CVL
- > INRA The barcode signal in present populations laboratoire MIA (Mathématiques, Informatiques appliquées), Jouy, UMR 7599
- > CNRS-CEA Laboratoire des Sciences du Climat et de l'Environnement LSCE- UMR1572, Gif sur Yvette

Michel VEUILLE

Equipes étrangères participant au projet :

- > Université libre de Bruxelles - GEV